Compte-rendu du Conseil du DLST
Lundi 6 février 2023

Ouverture de la séance du Conseil du DLST à 17 h

Collège A - Enseignant·e·s et enseignant·e·s-chercheur·se·s (9)

- **présent·e·s :** *Fabienne AGASSE, Aurélien DENIAUD, Christophe FURGET, Jean-Manuel GROUSSON, Olivier JACQUIN, Catherine PARENT-VIGOUROUX,*
- **excusé·e·s :** *Odile GAROTTA, Nicolas SZAFRAN, Gabrielle TICHTINSKY*

Collège B - Personnels du DLST (3)

- **présent·e·s :** *Raphaël DUMONT, Laurence MARTELLE, Evelyne ZORZETTIG*

Collège C - Etudiants (5)

- **présent·e·s :** *Théo BIGOTTE, Timothée VITASSE, Aurore VILLAND JACQUET, Adrien LEUILLIER, Léa Adrien, MARMOUX Léa*

  + Margo GIRARD, Rémi NANTAS Rémi, Jade GAIDE

Membres extérieurs (4)

- **présent·e·s :** *Pascal JAISSON*
- **excusé·e·s :** *Joanna FOURNIE*
- **absent·e·s :** *Nathalie BIENVENU, Christine PELLISSIER*

Membre de droit (1)

- **présent :** *Yves MARKOWICZ, directeur du DLST*

Invités Permanents (19)

- **présent·e·s :** *Véronique BLANDIN, Lydie du BOUSQUET, Jérôme DUPUY, Chantal FAYOLLE, Chantal GONDRAN, Thomas HINDRE, Christelle PANELLA, Annie PESENTI, Armelle PHILIP, Sébastien SOULAN, Gérald ZEZZA*
- **excusé·e·s :** *Erwan LANNEAU, Éric QUIRICO, Frédérique SIMONOT*
- **absent·e·s :** *Stefano DAL PONT, Marie-Cécile DARRACQ, Nancy IACONO, Philippe MOREIRA*

ORDRE DU JOUR

1. **Approbation du compte-rendu du conseil du 12 décembre 2022**
2. **Renouvellement du conseil (point d'information)**
3. **Réorientations au second semestre - bilan**
4. **Option santé - résultats du S1**
5. **L1/L2 au DLST : genre et situation sociale**
6. **Suivi de cohorte 2021/22**
7. **Questions diverses**

Attention : plutôt que de recourir à l'écriture inclusive, avec le risque de surcharger le document, il a été décidé d'utiliser la forme masculine en tant que neutre.

Initialement prévue en hybride (présentiel + visioconférence), la séance aura finalement lieu en présentiel uniquement car depuis la mise à niveau de l'application Zoom, il s'avère impossible de projeter un diaporama sur l'écran de la salle si la visioconférence est activée… priorité à la projection (et toutes nos excuses aux quelques personnes qui avaient prévu de participer à distance à la séance, et en sont ainsi empêchées).

En préambule, Yves Markowicz présente un nouveau membre nommé, Pascal Jaisson, représentant du Rectorat de Grenoble, qui remplace Jean-Christophe Larbaud. Pascal Jaisson est inspecteur pédagogique régional de mathématiques (IA-IPR) et référent pour la spécialité Numérique et Sciences Informatique (NSI).

Parmi les invités, un changement également : Chantal Gondran, nouvelle responsable pour la mention Chimie, remplace Isabelle Gautier-Luneau en tant qu'invitée permanente.

Yves Markowicz fait également part du départ d'Arnaud Chauvière, qui avait été nommé directeur adjoint du DLST à la rentrée, et a renoncé devant l'ampleur de la mission. La direction du DLST œuvre à son remplacement, un profil d'enseignant ou enseignant-chercheur rattaché à l'UFR IM²AG est activement recherché.

Enfin, Yves Markowicz termine son introduction en évoquant la nouvelle moisson de médailles récoltée aux championnats du monde de para-ski par Arthur BAUCHET, étudiant en L1 PCMM (dispositif Inter'Val) : 3 médailles d'or (slalom, slalom géant et combiné alpin) ! Selon les disponibilités de ce sportif de (très) haut niveau, le DLST envisage d'organiser une cérémonie en son honneur.

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 12 décembre 2022

Le compte-rendu du conseil du 12 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

2. Renouvellement du conseil (point d'information)

L'Université Grenoble Alpes doit procéder, ce printemps, au renouvellement de certains conseils de composantes élémentaires et de Composantes académiques Sans Personnalité Morale (CSPM). Le DLST est concerné.

Le conseil du DLST est constitué de 3 collèges électoraux, en plus des membres extérieurs.

Les 9 représentants du collège A (enseignants et enseignants-chercheurs) sont issus des UFR de Chimie et de Biologie, IM²AG et PhITEM. n'y a pas d'enseignants ou enseignants-chercheurs rattachés au DLST, les membres du collège A sont donc désignés par leurs UFR d'origine à raison de 3 membres pour chaque UFR.

Les élections vont donc concerner les seuls collèges B – personnels BIATSS (Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et Santé), 3 représentants – et C – usagers, 5 titulaires et 5 suppléants. Il faut noter que ce dernier collège vient tout juste d'être renouvelé, lors des élections de novembre : il avait été précisé que le mandat des nouveaux·elles élus ne serait que de 6 mois, en raison du renouvellement intégral du conseil au printemps 2023.

Le Président de l'UGA signera fin février l'arrêté qui lance le processus électoral. Néanmoins, suite au comité électoral consultatif du 23 janvier 2023, et afin de permettre aux composantes concernées d'anticiper sur le dépôt des candidatures, les formulaires de liste de candidatures et de candidature individuelle ont déjà été édités et envoyés aux personnels et aux étudiants du DLST. La date limite de dépôt des listes de candidatures est fixée au mardi 14 mars 2023 à 16h. Entretemps, les listes électorales auront été affichées, début mars. Le scrutin aura lieu du mardi 28 mars 2023 à 9h au jeudi 30 mars 2023 à 16h, par vote électronique. Concernant le collège C, le DLST espère dépasser le score des élections de novembre (seulement 53 votants…).

Le nouveau conseil devrait pouvoir être installé le lundi 17 avril 2023 (nouvelle date choisie afin de respecter les délais légaux suite à un processus électoral).

3. Réorientations au second semestre - bilan

Il est tout d'abord rappelé que, jusqu'à 2021, était organisée une procédure particulière de réorientation au 2nd semestre pour les PACES. La PASS, qui a pris la suite, étant considérée comme une L1, la réorientation au 2nd semestre se fait dans les mêmes conditions que pour les autres formations. Ceci peut expliquer pour partie la baisse du nombre de réorientations au S2 en provenance d'autres composantes.

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
	46	74	96	64	73	100	120	159	155	163
PACES			42	22	31	38	92	99	108	112
Autres	46	74	55	42	42	62	28	60	47	51
Propé.	1	1	3							
L1 DLST	9 + 12	14	20	16	23	25	12	40	32	39
Autres L1	22 + 41	51	21	23	9	25	6	8	8	12
L2 DLST	13 + 1 + 2	8	8	2	9	11	6	14	7	
Autres L2	-	-	3	1	1	1				

A cela s'ajoutent, cette année, les refus de demandes de réorientation, plus nombreux que d'habitude, un bon nombre de parcours de L1 n'ayant pas voulu gonfler leurs effectifs déjà tendus. Ainsi, le DLST ne comptabilise-t-il cette année que 46 réorientés au 2nd semestre, pour un total de 101 demandes.

En L1, outre une réorientation de la propédeutique vers la L1 SPI, 9 réorientations internes ont été acceptées et 12 refusées ; les étudiants réorientés viennent des parcours IMA (3), PCMM (2), PCM Int. (1) et SV (3), qui ont été admis en CeB (1), IMA (1), MIN Int. (2), SPI (4) et STE (1). En L2, 13 étudiants ont été réorientés dans un autre parcours, auxquels s'ajoute une étudiante de L2 PCM Int.

qui a souhaité se réorienter en L1 BCH Int (réorientation accompagnée par les deux responsables de parcours) ; les parcours d'origine de ces étudiants étaient BCH (3), BCH Int. (1), INM (2), MIN (2), MAT (1), PC (1), PR (1) et SVT (2), qui ont été accueillis en BIO (4), BIO Int. (1), CHI (1), INM (2), MIN (3) et PM (2).

S'il n'y a pas eu de demandes de réorientations au S4 à partir de parcours hors DLST, les réorientations externes en L1 externe concernent par contre 22 étudiants, alors que 41 ont essuyé un refus. Les parcours concernés par ces accueils sont CeB (8), IMA (6), PCMM (3), SPI (4) et SV (1).

- L1 : 52

(2022 : 39 / 2021 : 53 / 2020 : 63)

CeB	16	(12 / 10 / 15)
IMA	21	(20 / 19 / 35)
PCMM	6	(- / 6 / 1)
SPI	2	(3 / 3 / 7)
SV	6	(4 / 14 / 5)

- L2 : 38

(2022 : 36 / 2021 : 25 / 2020 : 13)

BIO	14	(15 / 6 / 4)
BIO Int	1	(- / - / 1)
CHI	2	(- / - / -)
INM	3	(1 / 3 / 3)
MAT	7	(5 / 1 / 5)
MIN	-	(1 / 9 / -)
PC	-	(2 / - / -)
PM	1	(1 / - / -)
STE	10	(11 / 6 / -)

Outre les demandes de réorientation, les étudiants pouvaient demander à modifier les choix d'UEX (unités d'enseignement à choix) réalisés en début d'année.

En L1, les choix d'UE étant effectués à la rentrée alors que les étudiants ne savent pas encore vraiment ce qui les attend, certains changent d'avis au vu des premiers enseignements de l'année. Les 52 demandes de changement d'UEX (un tiers de plus que l'an passé) concernent surtout :

- le parcours CeB, avec 3 UEX qui représentent la moitié des enseignements du second semestre, à savoir 2 UE couplées de 6 ECTS et 1 UE de TP de 3 ECTS ;

- le parcours IMA, avec 3 UEX qui représentent 60 % des enseignements du second semestre, à savoir 2 UE couplées de 6 ECTS (en fonction de l'orientation souhaitée en L2) et 1 UE de 6 ECTS.

En L2, les demandes de changement d'UEX sont stables par rapport à l'année dernière (38). Pour la seconde année consécutive, on observe un nombre élevé de demandes en BIO et en STE.
En STE, en raison de (trop ?) fortes ressemblances entre STE406 et STE407, le choix initial est loin d'être évident pour les étudiants, et dans la mesure où les effectifs du parcours sont très réduits (une trentaine d'étudiants), les responsables des deux UE se posent la question de fusionner ces enseignements à la rentrée prochaine. Il serait bon, par ailleurs, de renseigner le contenu de ces enseignements sur Ametys.

Du côté de la L2 Biologie, ou les étudiants peuvent choisir entre les UEX BIO404 et BIO407, la première – qui est une UE expérimentale – n'a pas fixé de capacité d'accueil maximale et s'est retrouvée noyée sous un afflux de demandes. A l'avenir, il serait nécessaire de définir en amont des capacités d'accueil pour toutes les UEX. Enfin, plusieurs intervenants suggèrent que, pour éviter d'avoir autant de changements d'UEX en cours de L2, une présentation des UEX du S3 et du S4 soit organisée en fin de L1.

La date butoir des demandes de réorientation interne au DLST était fixée au 15 novembre 2022, celle pour les réorientations en provenance d'autres formations au 5 décembre : Olivier Jacquin estime que la date du 15 novembre arrive trop tôt dans l'année car les responsables de parcours, en l'absence des résultats des partiels de novembre (qui ont eu lieu la semaine précédente), ne peuvent pas aider au mieux les étudiants dans leur choix de réorientation. Véronique Blandin répond que la situation est compliquée puisque plusieurs facteurs se télescopent : d'une part, la réflexion des étudiants, et éventuellement des responsables de parcours, d'autre part, la capacité du service de scolarité à traiter toutes les demandes et la construction des emplois du temps (qui se base sur une connaissance aussi fine que possible des effectifs par parcours et par UE, ce qui demande beaucoup de temps).

Peut-on aller jusqu'à dire que les étudiants du DLST seraient défavorisés par rapport aux extérieurs ? Ne devrait-on pas dissocier changements d'UEX (pour lesquels des décisions rapides

sont importantes eu égard au nombre d'étudiants concernés) ? Quid de la possibilité de quotas pour ces changements d'UEX ? Une réflexion plus approfondie sur les réorientations et changements d'UEX devra être menée par le Conseil pédagogique (responsables de mentions de licence et équipe de direction du DLST.

4. Option santé - résultats du S1

En L1, 500 étudiants de l'UGA et de l'USMB sont inscrits à l'option santé : environ un quart ont été défaillants (120), et un petit quart a été admis au semestre (117). Actuellement, il y a donc un peu moins de deux admis par place offerte aux L1 à l'un des 5 concours MMOPK (30 pour médecine, 15 pour pharmacie, 6 pour maïeutique, 3 pour odontologie et 7 pour kiné), sachant qu'avec la compensation entre S1 et S2, le nombre de candidats potentiels pourra bien évidemment être supérieur à l'issue du second semestre.

Au DLST, ils sont 90 (18 % du total des inscrits) à avoir officiellement suivi l'option santé (ils auraient dû être environ 120 – admissions en LAS via Parcoursup – mais certains ne se sont finalement pas inscrits, ou se sont désinscrits dès le début de l'année universitaire). Parmi eux, 30 % ne se sont pas présentés aux examens (dont un certain nombre n'a probablement pas suivi les enseignements, du moins dans leur totalité), et ils sont seulement 24 % à avoir été admis (16 en SV, 5 en CeB et 1 PCMM), qui représente un peu moins de 20 % du total des admis au S1 (en nombre d'admis, les étudiants du DLST se situent en 2ème position, derrière ceux de la L1 *Biotechnologies pour la santé*).

En L2 et L3, 133 étudiants se sont inscrits à l'option santé cette année, dont 50 étudiants de L2 au DLST (38 %), et ils sont seulement 59 à avoir validé le S1, parmi lesquels 26 étudiants du DLST (44 %), répartis entre les L2 BIO (10), BCH (11), CHI (2), SVT, PC et PM (1 chacun). Sachant qu'il y a au total 134 places pour les 5 concours MMOPK (70 pour médecine, 35 pour pharmacie, 10 pour maïeutique, 6 pour odontologie et 13 pour kiné), on aurait pu penser que, comme ce fut le cas pour les deux premières promotions de LAS2/3, il resterait des places en 2ème année d'études médicales non attribuées. Mais cette année, le nombre de réorientés de PASS admis en L2 a fortement augmenté (au DLST, plus de 85 recensés en début d'année !), des étudiants qui seront également, dans leur majorité, candidats à ces concours. Si on ajoute à ces étudiants tous les réorientés de PASS dans les autres L2 de l'UGA et de l'USMB, ainsi que les étudiants qui ont déjà validé l'option santé mais n'ont pas été admis l'an passé, voire n'ont pas candidaté, parce qu'ils estimaient leurs chances de réussite trop faibles, ou parce qu'ils avaient validé l'option santé en 2nde chance (ce qui ne permet pas de passer les concours de l'année mais rend possible des candidatures l'année suivante). Au total, le nombre possible de candidats est donc bien supérieur au nombre de places au concours, une bonne nouvelle puisque, cette année, contrairement aux deux premières années – dérogatoires – de la réforme de l'accès aux études de santé, il ne serait pas possible de faire bénéficier les étudiants de PASS des éventuelles places non attribuées en LAS1 ou LAS2/3 !

Yves Markowicz indique qu'il s'est engagé à interclasser les étudiants du DLST susceptibles de candidater à l'un des concours MMOPK via l'utilisation de la note centrée réduite ([moyenne de l'étudiant - moyenne de la promotion] / écart-type de la promotion), et de communiquer ces informations aux étudiants afin qu'ils puissent évaluer leurs chances de réussite aux concours (sachant qu'ils ne peuvent candidater que deux fois sur les 3 années). Il précise aussi qu'entre rééquilibrage des quotas de places entre PASS et licences (désormais 50/50) et fin du transfert au PASS des places aux concours non attribuées aux étudiants de licence, on devrait s'attendre, l'an prochain, à une nouvelle hausse du flux des réorientés de PASS en L2.

5. L1/L2 au DLST : genre et situation sociale

Genre

Au DLST, cette année, 44 % des inscrits sont des étudiantes, en L1 comme en L2. Des chiffres qui évoluent peu au cours du temps (identiques depuis trois ans en L1, légèrement fluctuants en L2 avec 45 % de femmes en 2021/2022 et 40 % en 2020/2021).

En L1, les parcours les moins féminisés sont les L1 IMA, PCMM et SPI, avec moins de 30 % de femmes. Au contraire, les L1 CeB et SV accueillent plus de 60 % d'étudiantes. En ce qui concerne les parcours sélectifs, les femmes y sont majoritaires, avec des pointes jusqu'à plus de 80 % en BIO Int. et BCH Int. !

En L2, on retrouve les mêmes tendances, parfois exacerbées, avec moins de 30 % de femmes en L2 INM, MAT, MIN et PM (et même moins de 15 % en L2 INM et MIN !) mais environ 60 % en BCH, 70 % en BIO et 80 % en SVT.

L'étude de la réussite par genre (cohorte 2021/2022) montre que les femmes réussissent mieux que les hommes quel que soit le niveau d'études : plus de 70 % de réussite en propédeutique (environ 40 % pour les hommes), plus de 60 % en L1 (55 % pour les homme), et plus de 80 % en L2 (un peu moins de 70 % pour les hommes). La situation n'est pas nouvelle : il y a de nombreuses années, une étude menée à l'UJF indiquait que que les femmes réussissaient mieux que les hommes et s'avéraient moins satisfaites, alors que les hommes, bien qu'ils réussissent moins bien, s'estimait plutôt contents de leur sort...

Situation sociale

Comme pour le genre, une étude a été réalisée pour les boursiers (il s'agissait en particulier de voir si les boursiers étaient ou non défavorisés par rapport aux autres étudiants).

Cette année, 30 % des étudiants de L1 sont boursiers (34 % l'an dernier, 33 % il y a deux ans). Ils sont plus présents dans les parcours CeB, STE et SV, et – surtout – en propédeutique, qui accueille des étudiants en difficulté, des profils généralement plus fréquents chez les lycéens boursiers. (il y a souvent, hélas, une corrélation certaine entre réussite et milieu social). Il faut également noter que deux parcours du DLST sont particulièrement concernés par l'accueil de réfugiés via la cellule Colibri de l'UGA, l'année propédeutique (alors que les étudiants étrangers qui candidatent via Campus France et n'ont pas un niveau suffisant pour accéder à la L1 voient leurs candidatures refusées, ceux qui sont déjà en France et sont pris en charge par la cellule Colibri peuvent se voir proposer une admission en propédeutique) et la L1 MIN Int., qui accueilli cette année plusieurs étudiants réfugiés originaires d'Ukraine ou qui étudiaient en Ukraine.

En L2, la proportion des boursiers est en baisse depuis trois ans (29 % cette année, respectivement 32 et 35 % en 2021/2022 et 2020/2021). Ils sont plus représentés en L2 BIO et SVT (environ 40 %) ainsi qu'en STE, parcours dans lequel ils représentent près de 50 % des inscrits. A contrario, les deux parcours qui accueillent le moins de boursiers sont les L2 EEA et GMP (entre 15 et 10 %), ce qui est probablement lié au fait que ces parcours accueillent beaucoup d'étudiants étrangers, non concernés par les dispositifs de bourses (hors réfugiés).

L'analyse de la réussite aux examens en 2021/2022 montre que la situation varie selon le niveau d'étude. En propédeutique et en L1, les boursiers réussissent moins bien que les autres étudiants, alors qu'en L2, la tendance s'inverse.

Une question se pose : quid de la réussite des femmes boursières ? Il faudrait croiser les tableaux, à évoquer lors d'une prochaine réunion.

Par ailleurs, les élus étudiants, majoritairement issus de la L2 STE, font remarquer que nombre de leurs camarades pensent qu'en dépit des apparences ou des ressentis habituels, les non-boursiers sont moins favorisés que les boursiers, qui bénéficient du repas à 1 euro ainsi que de logements proches du (sur le) campus, avec par conséquent des temps de transport réduits.

6. Suivi de cohorte 2021/22

En croisant les informations sur les inscriptions à l'UGA à la rentrée (en L1, L2, L3 et à Polytech) des étudiants inscrits au DLST l'an passé, puis en complétant ces informations par un questionnement par courrier électronique de tous ceux qui ne se sont pas réinscrits dans l'établissement, il est possible de réaliser un suivi de cohorte relativement complet, en particulier pour les admis à l'année n-1 (presque tous ont été retrouvés dans les fichiers ou ont répondu aux questions concernant leurs études actuelles, ce qui n'est pas le cas de tous les ajournés, et encore moins celui des défaillants). Depuis quelques années, Yves Markowicz s'adonne à cet exercice à l'automne, avec des résultats qui sont ensuite mis à la disposition des responsables de formation, et qui peuvent donner des informations intéressantes sur nos formations (cartographie des parcours universitaires des étudiants du DLST).

Propédeutique (96 inscrits)

En propédeutique, les étudiants qui valident leur année sont de droit acceptés en L1 (mais peuvent décider de s'orienter vers une autre formation). Les ajournés et défaillants, eux, doivent repasser par Parcoursup, avec parfois de très bonnes nouvelles (des étudiants ont ainsi été acceptés en IUT à Toulon et Annecy). Parmi les 96 inscrits en 2021/2022, la moitié a décidé de poursuivre en L1 au DLST (56 % des 49 admis – soit 29 étudiants – mais aussi 27 % des 11 ajournés et 31 % des 35 défaillants). Ils sont 15 à avoir opté pour une autre L1, dont 12 à l'UGA (aucun parmi les admis à l'année) et 3 hors UGA (dont 2 des admis), alors que 11 ont été admis en BUT (8 admis, 2 ajournés et 1 défaillant) et 7 en BTS (2 admis, 2 ajournés et 3 défaillants). Enfin, 4 étudiants se sont inscrits dans une autre formation, 8 ne sont pas étudiants cette année et 8 n'ont pas répondu aux sollicitations (dont 7 défaillants).

En ce qui concerne les BUT, Yves Markowicz explique que le DLST bénéficie d'un rapport privilégié avec les IUT grenoblois : dès le mois d'avril, il leurs transmet la liste des vœux préférentiels sur Parcoursup des étudiants qui souhaitent poursuivre en IUT, pour appuyer les candidatures qui le méritent. Et c'est une réussite puisque 8 étudiants de propédeutique se sont inscrits cette année dans des IUT du bassin grenoblois. Il évoque également des orientations plus atypiques, par exemple, une étudiante ayant validé son année de propédeutique qui a décidé de mettre un terme à ses études pour devenir bergère en montagne.

L1 (1385 inscrits)

Parmi les 787 admis (59 % des inscrits autres que non concernés [NC], césure, attente de section disciplinaire, …), 94 % poursuivent actuellement leurs études en L2 au sein du DLST, en très grande majorité dans le parcours qui fait suite à leur L1. De leur côté, 72 % des 275 ajournés, 27 % des 268 défaillants et 71 % des 55 autres étudiants redoublent leur L1 au DLST (ou, pour quelques NC, sont passés en L2), soit dans le même parcours, soit en se réorientant au sein du DLST.

Près de 2 % des étudiants (quel que soit leur résultat en L1) ont décidé continuer leurs études scientifiques en L1 ou L2 dans une autre université, et près de 4 % se sont réinscrits – à l'UGA ou ailleurs – dans une licence autre qu'en Sciences et technologies (6 % des ajournés et 11 % des défaillants). Dans le cadre de la réforme de l'accès aux études de santé, 3 % des admis sont désormais inscrits dans une filière MMOPK (dont respectivement 5,5 et 6,4 % parmi les admis de CeB et SV, parcours parmi lesquels la poursuite en L2 au DLST est par conséquent moins élevée). Certains ont été admis via Parcoursup pour intégrer un BUT (un peu plus d'1 %) ou un BTS (près de 2 %), mais aussi un IFSI, une CPGE, … Enfin, il faut noter que, pour les défaillants, le suivi de cohorte est beaucoup moins détaillé puisque près de 30 % ne donnent pas signe de vie.

L2 (1247 inscrits)

En L2, seuls 77 % des 901 admis poursuivent en L3 scientifique à l'UGA. A cela deux, raisons :

- près de 14 % des étudiants qui ont validé leur L2 intègrent une école d'ingénieurs (au total, 125 étudiants dont 46 à Polytech Grenoble, 46 dans une autre école du groupe Polytech, 16 à Grenoble INP et 3 dans des INSA) dans une école et pas seulement des PEIP) ;
- 4 % des admis (37 étudiants) intègrent l'une des filières MMOPK via les concours dédiés aux LAS2/3 (respectivement 17, 11 et 9 % des admis aux L2 SVT, BIO et BCH).

Il faut noter que cette intégration d'étudiants dans des filières autres que L3 pose problème quant aux indicateurs du MESRI, pour qui la réussite en licence s'évalue via le taux passage de la L1 vers la L2 (et non le pourcentage d'admis à la L1) et, surtout, l'obtention de la licence en 3 ou 4 ans, ce qui, pour celles et ceux qui s'orientent en école d'ingénieurs ou dans une filière de santé, est impossible...

Parmi les 179 ajournés et les 127 défaillants, ils sont respectivement 77 et 45 % à redoubler leur année au DLST (en L2, les défaillants « s'accrochent » plus qu'en L1). Et 75 % des autres profils (40 étudiants) continuent en LST, en L3 ou en L2 selon qu'ils aient ou non complété la validation de leur L2.

Les poursuites d'études en sciences hors UGA sont peu nombreuses (10 étudiants parmi les 1247 étudiants inscrits en L2 l'an passé ont intégré cette année une L2 ou une L3 ailleurs qu'à Grenoble), tout comme les réorientations hors sciences, à l'UGA ou ailleurs (23 étudiants), alors que 15 étudiants (dont 5 ajournés ou défaillants !?) sont actuellement en licence professionnelle. On note aussi 8 réorientation en BUT, 10 en BTS et 4 en IFSI.

Arrêt des études

Pour finir, Yves Markowicz indique que, parmi ceux qui ont répondu à l'enquête, 64 étudiants (ils sont certainement bien plus si l'on ajoute les non répondants) indiquent qu'ils ont interrompu leurs études pour travailler (23, plus 6 qui cherchent un emploi), effectuer un service civique (2), ou faire une césure ou une année sabbatique (12), mais également en raison de problèmes de santé, de papiers, d'argent, … ou qui cherchent encore une formation.

7. Questions diverses

- *Intervention des élus étudiants*

  Depuis le 1er février 2023, les candidatures pour une admission en première année de Master se font via la plateforme *Mon Maste*r, et les élus étudiants s'interrogent quant à l'éventuel l'impact de cette nouvelle modalité sur la licence. Il leur est rappelé que la sélection en Master se fait sur dossier et qu'elle existe déjà depuis quelques années. Les changements induits par *Mon Master* consistent essentiellement en la possibilité d'avoir une vue d'ensemble de l'offre nationale proposée dans les universités, de préciser les modalités de recrutement de chaque formation (attendus) et d'uniformiser les calendriers des phases de candidatures. Autre nouveauté, dorénavant, les étudiants de L3 année seront limités à 15 candidatures par mention.

- *Prochains conseils*
  - 13 mars (appel d'offre investissements, compte financier 2022, bilan des examens du S1/S3)
  - 17 avril (installation du nouveau conseil)
  - 15 mai

La séance est levée à 18h30